

**COMMUNE DE 4470 SAINT-GEORGES S/MEUSE**

Rue Albert 1<sup>er</sup>, 16

# plaine de Jeux 2011

Comme chaque année, l'Administration communale de Saint-Georges-Sur-Meuse, organise sa traditionnelle plaine d'été, destinée aux enfants de 5 ans (accomplis) à 12 ans (dans l'année).

**Quand ?** Du 05 juillet au 05 août 2011

**Où ?** Site de la plaine de Jeux, situé rue Joseph Wauters, 62 à 4470 Saint-Georges.

**Les horaires ?** Les activités débutent à 9h00 et se terminent à 16h00. Cependant, une **garderie\*** est prévue **dès 7h30 et jusqu'à 18h00**, mais **uniquement sur demande préalable justifiée** (attestation de l'employeur) !

**Que va-t-on faire ?**



Une équipe d'animateurs, essentiellement formés pour l'encadrement d'enfants, organisera diverses activités ( sportives, créatives, théâtrales, découvertes), des promenades, une excursion, une balade vélo,...

**Quel prix ?**

- 7,50€ par semaine, pour les enfants domiciliés dans la commune ;
- 15€ par semaine, pour les enfants domiciliés hors commune ;
- 5€ pour les enfants domiciliés à Saint-Georges sur présentation de l'attestation « Famille nombreuse » ;
- \* 1€ par enfant et pour chaque garderie.

Aucun paiement ne sera effectué à l'avance, une **facture** vous sera envoyée en **fin de plaine**.

**Les inscriptions ?** Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de compléter la fiche d'inscription que vous trouverez en annexe de ce document, ainsi que sur le site internet de la commune : [www.saint-georges-sur-meuse.be](http://www.saint-georges-sur-meuse.be) (rubrique Accueil extrascolaire) et de la déposer à l'Administration communale auprès de PIROTTE Valérie.

Le Projet d'accueil et le Règlement d'Ordre Intérieur du centre de vacances sont accessibles sur le site internet et auprès de la Coordinatrice ATL (PIROTTE V.)

Tous les documents devront **être complétés et signés avant le début de la plaine**.

Pour le Collège,

Catherine DAEMS,

Secrétaire communale

Pol ETIENNE,

Echevin de la Jeunesse